



Mairie

Tél. Répondeur: 05.55.93.09.91

Fax : 05.55.93.13.06

E-Mail :

mairiedarnets@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.darnets.correze.net>

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Jeudi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h de 13h40 à 17 h

M. le Maire Philippe Rossignol

Tél. : 05 55 93 22 60

06 08 83 44 10

Mail: hilaire.rossignol@wanadoo.fr

Sommaire

Budgets 2007

Liste électorales

Subventions aux associations

Vie de la Commune

Associations

Vous avez la parole

DEMOGRAPHIE

NOUVEAUX HABITANTS

M. Didier Manzagol à La Barrière
M. Patrick Sauviat à La Barrière
M.et Mme Faure à LaTrappe

MARIAGES

Mlle Sophie Cros et M. Laurent Aubry le 17/03/07

LISTES ÉLECTORALES

Le point sur les listes électorales en cette année d'élections. Un signe de la vitalité de la commune puisque Darnets voit son nombre d'électeurs augmenter de 32 inscrits par rapport à l'année dernière.

Liste électorale réservée aux citoyens Français

Electeurs au 28/02/2006 304

Inscriptions 45 Radiations 13

Electeurs au 10/01/2007 336 (soit une augmentation de près de 10%)

Liste électorale complémentaire dressée pour les élections au Parlement Européen

Electeurs au 28/02/2006 1

Inscriptions 1 Radiations 1

Electeurs au 10/01/2007 1

Liste électorale complémentaire dressée pour les élections municipales

Electeurs au 28/02/2006 1

Inscriptions 1 Radiations 1

Electeurs au 10/01/2007 1

DÉCÈS

M. Lucien Clarissou le 26/12/06
M. Michel Bordes le 20/01/07
M. Célestin Veilhan le 10/02/07

QUELQUES ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES :

COUVERTURE ZINGUERIE BARDAGE

Pierre PARAPLIGLIA 19300 DARNETS
05 55 27 84 92

COUVERTURE ZINGUERIE BARDAGE

Yohan PARAPLIGLIA 19300 DARNETS
05 55 93 22 40

PLOMBERIE. CHAUFFAGE SANITAIRE

Julien COUDERT

Fontpeyre 19300 DARNETS

Tél/Fax 05 55 93 16 55

Darnets

Bulletin Municipal n°19, avril
2007

Edité par la Mairie 19300
Darnets

Directeur de la publication :
Valentin Cordero

IPNS

ISSN : Demande en cours

Section d'exploitation - DEPENSES -

Chapitre / Article	Libellés	B.P. 2006	MANDATS EMIS	%	PROPOSITIONS 2007	
			C.A. 2006		en EUROS	en FRANCS
D002	Résultat reporté - Déficit antérieur	2 621,23 €	0,00 €	0,00%		
011	Charges à caractère général	3 700,00 €	1 648,20 €	44,55%	3 600,00 €	23 614,45 F
012	Charges de personnels et assimilés	3 601,00 €	0,00 €	0,00%	3 400,00 €	22 302,54 F
65	Autres charges de gestion courante	4 200,00 €	3 056,78	72,78%	4 200,00 €	27 550,19 F
66	Charges financières	5 300,00 €	5 022,00	94,75%	4 200,00 €	27 550,19 F
68	Dotations aux amort. et provisions	12 077,00 €	12 076,59	100,00%	17 421,00 €	114 274,27 F
DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		31 499,23 €	21 803,57 €	69,22%	32 821,00 €	215 291,65 F

Section d'exploitation - RECETTES -

Chapitre	Libellés	B.P. 2006	TITRES EMIS	%	PROPOSITIONS 2007	
			C.A. 2006		en EUROS	en FRANCS
D002	Résultat reporté - Excédent antérieur				2 874,03 €	18 852,40 F
70	Vente produits fabriqués	27 000,00 €	23 298,83 €	86,29%	24 100,00 €	158 085,64 F
75	Autres produits de gestion courante	499,23 €	0,00 €	0,00	458,22 €	3 005,73 F
77	Produits exceptionnels	4 000,00 €	4 000,00 €	1,00	5 388,75 €	35 347,88 F
RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		31 499,23 €	27 298,83 €	86,67%	32 821,00 €	215 291,65 F

EXCEDENT DE CLOTURE

5 495,26 €

Section d'investissement - DEPENSES -

Chapitre / Article	Libellés	B. P. 2006	MANDATS EMIS	%	Restes à réaliser	PROPOSITIONS	BUDGET 2007	
		+ D.M.	C.A. 2006			2007	en EUROS	en FRANCS
13	Subventions d'investissement					5 388,75 €	5 388,75 €	35 347,88 F
16	Emprunts et dettes assimilés	200 000,00 €	200 000,00 €	100,00%	0,00 €	9 211,25 €	9 211,25 €	60 421,84 F
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00 €	0,00 €	0,00%	2 000,00 €	2 200,00 €	4 200,00 €	27 550,19 F
21	Immobilisations corporelles	4 001,00 €	3 742,73 €	93,54%	0,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	59 036,13 F
23	Immobilisations en cours	150 000,00 €	0,00 €	0,00%	150 000,00 €	37 810,00 €	187 810,00 €	1 231 952,84 F
DEPENSES DE LA SECTION		358 001,00 €	203 742,73 €	56,91%	152 000,00 €	63 610,00 €	215 610,00 €	1 414 308,89 F

Section d'investissement - RECETTES -

Chapitre / Article	Libellés	B. P. 2006	TITRES EMIS	%	Restes à réaliser	PROPOSITIONS	BUDGET 2007	
		+ D.M.	C.A. 2006			2007	en FRANCS	en EUROS
002	Excédent antérieur reporté	133 039,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	134 700,85 €	134 700,85 €	883 579,65 F
10	Apports dotations réserves	43 316,00 €	43 327,98	100,03%	0,00 €	488,15 €	488,15 €	3 202,05 F
13	Subventions d'investissement	63 890,00 €	0,00 €	0,00%	63 000,00 €	0,00 €	63 000,00 €	413 252,91 €
16	Emprunts et dettes assimilés	105 678,00 €	150 000,00 €	141,94%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 F
28	Amortissement des immobilisations	12 077,00 €	12 076,59 €	100,00%	0,00 €	17 421,00 €	17 421,00 €	114 274,27 F
RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		358 000,00 €	205 404,57 €	57,38%	63 000,00 €	152 610,00 €	215 610,00 €	1 414 308,89 F

EXCEDENT DE CLOTURE

1 661,84 €

Compte Administratif 2006 _ Budget Primitif 2007

Section de fonctionnement - DEPENSES -

Article	Libellés	B. P. 2006 + D.M.	MANDATS EMIS	%	PROPOSITIONS 2007	
			C.A. 2006		en EUROS	en FRANCS
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	78 500,00 €	71 869,42 €	91,55%	77 000,00 €	505 086,89 F
O12	CHARGES DE PERSONNEL	110 000,00 €	101 235,58 €	92,03%	108 000,00 €	708 433,56 F
O14	ATTENUATION DE PRODUITS	1 000,00 €	26,08 €	2,61%	200,00 €	1 311,91 F
65	CHARGES DE GESTION COURANT	32 000,00 €	28 121,01 €	87,88%	31 500,00 €	206 626,46 F
66	CHARGES FINANCIERES	9 500,00 €	9 464,93 €	99,63%	7 200,00 €	47 228,90 F
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00 €	4 000,00 €	80,00%	2 000,00 €	13 119,14 F
O23	Virement à la section d'investissement	44 561,00 €	0,00 €	0,00%	35 080,00 €	230 109,72 F
TOTAL DES DEPENSES		280 561,00 €	214 717,02 €	76,53%	260 980,00 €	1 711 916,58 F

Section de Fonctionnement - RECETTES

Article	Libellés	B. P. 2006 + D.M.	Réalisations	%	PROPOSITIONS 2007	
			C.A. 2006		en EUROS	en FRANCS
O13	ATTENUATION DES CHARGES	1 000 €	1 129,00 €	112,90%	1 000 €	6 559,57 F
70	PRODUITS DES SERVICES ET VENTES	10 000 €	9 609,14 €	96,09%	10 000 €	65 595,70 F
73	IMPOTS ET TAXES	60 000 €	62 853,65 €	104,76%	65 000 €	426 372,05 F
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	164 561 €	155 184,65 €	94,30%	155 980 €	1 023 161,73 F
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT	28 000 €	26 849,18 €	95,89%	28 000 €	183 667,96 F
O43	Opér. d'ordre dans la section de fonc	17 000 €	893,00 €	5,25%	1 000 €	6 559,57 F
TOTAL DES RECETTES		280 561,00 €	256 518,62 €	91,43%	260 980,00 €	1 711 916,58 F

EXCEDENT DE CLOTURE 41 801,60 €

Section d'investissement - DEPENSES -

Chapitre	Libellés	B.P. 2006 + DM	MANDATS EMIS	%	Restes à réaliser	Propositions	BUDGET 2007	
			C.A. 2006			2007	en EUROS	en FRANCS
001	Solde d'exécution N - 1	80 995,66 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	1 204,72 €	1 204,72 €	7 902,45 F
13	Subventions d'investissement	3 000,00 €	2 964,16 €	98,81%	0,00 €	- €	- €	0,00 F
16	Emprunts et dettes assimilées	29 000,00 €	27 623,71 €	95,25%	0,00 €	29 310,28 €	29 310,28 €	192 262,83 F
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00 €	0,00 €	0,00%	2 000,00 €	27 000,00 €	29 000,00 €	190 227,53 F
21	Immobilisations corporelles	35 004,49 €	27 115,15 €	77,46%	7 000,00 €	62 000,00 €	69 000,00 €	452 610,33 F
23	Immobilisations en cours	232 000,00 €	115 222,88 €	49,67%	114 000,00 €	92 000,00 €	206 000,00 €	1 351 271,42 F
TOTAL DES DEPENSES		382 000,15 €	172 925,90 €	45,27%	123 000,00 €	211 515,00 €	334 515,00 €	2 194 274,56 F

Section d'investissement - RECETTES -

Chapitre	Libellés	B. P. 2006 + DM	TITRES EMIS	%	Restes à réaliser	PROPOSITIONS	BUDGET 2007	
			CA 2006			2007	en EUROS	en FRANCS
001	Solde d'exécution N - 1	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 F
10	Dotations, fonds divers, réserves	112 738,15 €	112 765,75 €	100,02%	0,00 €	82 001,60 €	82 001,60 €	537 895,24 F
13	Subventions d'investissement	118 220,00 €	89 618,51 €	75,81%	28 500,00 €	42 650,00 €	71 150,00 €	466 713,41 F
16	Emprunts et dettes assimilées	106 481,00 €	50 332,58 €	47,27%	0,00 €	146 283,40 €	146 283,40 €	959 556,20 F
O21	Virement de la section de fonctionne.	44 561,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	35 080,00 €	35 080,00 €	230 109,72 F
TOTAL DES RECETTES		382 000,15 €	252 716,84 €	66,16%	28 500,00 €	306 015,00 €	334 515,00 €	2 194 274,56 F

EXCEDENT DE CLOTURE 79 790,94 €

Les taux d'imposition restent inchangés : Taxe d'habitation 4,67% Taxe foncière 10,98%

Taxe foncière non bâti 83,11%

VOTE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2007 ASSOCIATIONS DE DARNETS

Société de Chasse 350 €

Club des Aînés " La Darnetzienne " 350€+ 100 €

Ass « Mil et Miel » 350 €

Ass Parents d'Elèves Darnets Soudeilles 350€

Ass « Forme, bien-être et santé » 350 €

Ass Sportive RPI Darnets-Soudeilles 350 €

Le conseil municipal a tenu à respecter une certaine égalité entre les associations de la commune.

Une subvention exceptionnelle a été accordée au Club des Aînés " La Darnetzienne " qui fête cette année son trentenaire.

AUTRES ASSOCIATIONS

ODCV 35 €

Meilleurs Ouvriers de France 50 €

Association des Amis de la Bibliothèque
Départementale de Prêts 35 €

Espaces Naturels du Limousin 35 €

Ecole de Bourrée de Davignac 35 €

Ligue contre le Cancer 35€

Comice Agricole Cantonal 80 €

P.E.P. 19 35 €

Télé-Millevaches 50 €

A.D.A.P.E.I. 35 €

Jeunesses Musicales de France 35 €

ANACR 35 €

Association Française des Sclérosés en plaques
35 €

F.A.L 35 €

C.A.U.E. 100 €

Paralysés de France 35€

Radio Chardon 20 €

USEP 35 €

Anima vie 19 35 €

ANIMATIONS

Dans le cadre du XIème Festival « Mille Sources et Dordogne », une liste de concerts a été adressée en Mairie en vue d'un choix éventuel.

Ces concerts sont financés à hauteur de 14% par l'Etat, de 36% par le Conseil Général et le Conseil Régional, de 27% par la Commune d'accueil et de 23% par la billetterie. Aux fins de favoriser l'appropriation du Festival « Mille Sources et Dordogne » par la population locale, une

rétrocession sur la billetterie est pratiquée et son montant est fonction du choix artistique retenu par la Commune. Ce concert sera programmé pour le mois de juillet 2007.

Le Conseil municipal a décidé de choisir le récital ou Duo avec piano (ou harpe, clavecin) pour un montant de 1 280 Euros H.T.

Ce concert sera précédé d'une matinée « jeune public » pour un montant de 290,00 Euros.

MOTION RELATIVE À LA LIBÉRALISATION DES SERVICES POSTAUX

Motion adoptée en Conseil Municipal du 30 mars 2007

« Le 18 octobre 2006, la commission européenne a adopté une proposition de directive visant à soumettre à la libre concurrence pour le 1er janvier 2009 la distribution par les facteurs, du petit courrier (plis de moins de 50g), dernier domaine qui n'est pas encore libéralisé.

La distribution des lettres par les facteurs remplit non seulement une mission importante de service public, qui consiste à pouvoir envoyer et recevoir son courrier tous les jours ouvrables de la semaine à un prix abordable, mais aussi en une présence réconfortante dans les quartiers et les campagnes.

La notion de service postal repose sur quatre principes que nous devons préserver :

- Les 6 jours de distribution du lundi au samedi.
- Le même prix du timbre d'un point à l'autre du territoire
- Une couverture du territoire complète par un réseau de bureaux de poste
- La certitude de prix raisonnables au regard du service rendu

Si elle devait être appliquée, cette libéralisation s'accompagnerait de pertes d'emplois importantes dans les services postaux, d'une augmentation des prix et affecterait les citoyens les plus isolés et les plus faibles, qui risquent de ne jamais être des clients rentables pour les entreprises privées.

« Le conseil municipal exprime donc son opposition à cette proposition de directive et demande que soit maintenue la distribution du petit courrier par les facteurs. »

ENQUÊTE LOGEMENT LOCATIF

Dans le cadre de la mise en place de l'Observatoire Départemental du Logement (ODL), le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin a passé une convention avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour être le relais local des communes corréziennes de son territoire.

En complément de l'enquête relative aux logements communaux réalisés par le Pays Haute Corrèze, le PNR recense à présent les logements locatifs privés.

Le PNR a établi une liste de logements locatifs (occupés ou vacants) à partir des données des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH 1997-1999 et celle en cours).

Aucun logement n'a été enregistré sur notre commune.

Il nous a été demandé de faire un recensement des logements locatifs (occupés ou vacants)

Le PNR prendra ensuite contact avec les propriétaires pour les inviter à figurer dans la base de données départementale.

Ps Le but de cet observatoire est de mettre en relation les propriétaires de logements disponibles à la location avec les personnes en recherche de logement

TRAVAUX EAU

ALIMENTATION EN EAU POTABLE – MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION AUTOUR DES CAPTAGES DE DARNETS 1 (COMBRESSOL) ET DARNETS 2 (PALISSE)

Conformément à la législation en vigueur, la déclaration d'utilité publique est indispensable pour acquérir les terrains nécessaires à la réalisation des périmètres de protection immédiate, grever de servitudes légales les terrains compris à l'intérieur des périmètres de protection rapprochée afin de préserver au mieux les points d'eau de toutes pollutions éventuelles.

Pour mener à bien ces opérations, une aide financière peut être accordée, tant au niveau de la phase administrative qu'au niveau de la phase ultérieure d'acquisition foncière et de matérialisation des périmètres sur le terrain.

Le Conseil municipal :

- Demande l'ouverture de l'enquête en vue de la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection autour des captage « Darnets 1 » et « Darnets 2 », destinés à l'alimentation humaine.
- Prend l'engagement de conduire à son terme la procédure de mise en conformité des périmètres de protection autour des captages de « Darnets 1 » et « Darnets 2 » jusque et y inclus la déclaration d'utilité publique et l'enregistrement par la Conservation des Hypothèques des servitudes et la réalisation des travaux nécessaires à la mise en conformité de ce captage, d'acquérir en toute propriété, par voie d'expropriation à défaut d'accord amiable, les terrains nécessaires à la réalisation des périmètres de protection immédiate, d'inscrire à son budget, outre les

crédits destinés au règlement des dépenses de premier établissement et d'indemnisation mentionnés ci-dessus, ceux nécessaires pour couvrir les frais d'entretien, d'exploitation et de surveillance des points d'eau potable et de leurs périmètres, d'abandonner tout point d'eau pour lequel le coût de la mise en place des protections réglementaires s'avérerait disproportionné avec l'intérêt présenté par la production d'eau potable de cet ouvrage. Dans ce cas, l'ouvrage sera physiquement déconnecté du réseau de distribution d'eau potable.

- Sollicite le concours financier de l'Etat et/ou du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau ADOUR GARONNE.

- Confie au Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement une mission d'assistance technique qui prévoit le montage, l'instruction technique et administrative de ce dossier jusque et y incluse la déclaration d'utilité publique et l'enregistrement par la Conservation des Hypothèques des servitudes consécutives à la mise en conformité des périmètres de protection des points d'eau potable,

ACHATS

Il est indispensable de remplacer le compteur du château d'eau (environ 600 Euros). De plus, il serait nécessaire d'acquérir une moto-pompe (5 à 600 Euros).

TRAVAUX VOIRIE

BOURG, PONT DE VEUILLAC , LA BARDÈCHE. PONT DE LA PLANCHE

Pour exécuter les travaux de voirie, au Bourg, au Pont de Veillac et à la Bardèche, trois entreprises ont été consultées à savoir :

La SARL MATTIOZ T.P.B. de SAINT JULIEN PRES BORT, l'entreprise EUROVIA de TULLE et le Centre de Formation Continue d'EGLETONS. Le CFC d'EGLETONS ayant soumis l'offre la plus intéressante avec un montant de 12 451,19 Euros H.T. soit 14 891,62 Euros T.T.C. a été retenu pour effectuer les dits travaux.

RENFORCEMENT DE CHAUSSEE VOIE COMMUNALE N°4 DE LA VOIE COMMUNALE N°2 AU PONT DE LA PLANCHE - DEMANDE DE SUBVENTION

Un dossier de demande de subvention avait

déjà été déposé en 2005 puis 2006. La v c n°4 de la v c n°2 au pont de la Planche, qui dessert le village du Bourneix depuis le Bourg, constitue un axe de désenclavement important pour les habitants de ce village ainsi qu'un itinéraire de liaison pour l'exploitation des massifs forestiers de la forêt de Ventadour et de Minchamps. Les travaux consisteraient en la réalisation d'un enduit de type PROFILOVIA.

L'estimation de ces travaux s'élève à 32 205,00 € T.T.C. soit 38 517,18 € H.T.

➤ Montant de la subvention : 40% du montant H.T. 12 882,00 €

➤ Emprunt ou fonds propres : 25 635,18 €

ENFOUISSEMENT DES LIGNES AU LIEUTERET

Les travaux d'enfouissement des lignes au Lieuteret seront exécutés par l'Entreprise INEO-RSO et devraient durer deux mois.

Après ouverture des plis, les offres des entreprises étaient les suivantes :

INEO 33 497,50 € H.T. soit 40 063,01 € TTC

SAS CONTANT ENTREPRISE

36 164,75 € H.T. soit 43 253,04 € T.T.C.

VIGILEC Pauly

38 754,06 € H.T. soit 46 349,86 € T.T.C.

(Voir les bulletins précédents pour les taux de subvention)

COUPES, DÉBARDAGE ET DE TRANSPORT DE BOIS

Monsieur le Maire a déposé une plainte à la Gendarmerie car des travaux de coupes, de débardage et de transport de bois ont été réalisés sur la voie communale n°2 alors qu'un arrêté municipal interdisait toute

circulation de camion de plus de 3 Tonnes 5 entre le 15 novembre 2006 et le 15 avril 2007. De plus, aucune autorisation n'avait été déposée en Mairie!

LES ASSOCIATIONS DE DARNETS

ASSOCIATION FORME – SANTE – BIEN - ETRE

Notre association créée en décembre 2006 a pour but de maintenir en forme les personnes qui le souhaitent (hommes ou femmes), ceci dans la bonne humeur, la simplicité et la convivialité.

A l'heure actuelle nous comptons une vingtaine d'adhérents ou adhérentes qui pratiquent une fois par semaine (le mercredi à la salle polyvalente de Darnets à 18h30) des séances de Gym de maintien encadrées par une formatrice professionnelle.

D'autres personnes souhaitant plutôt marcher

ont la possibilité de pratiquer la marche nordique en sillonnant, en cette période le village et ses alentours proches. Quand il fera jour plus tard, nous envisageons de nous écarter plus dans nos chemins de campagne. Si des personnes hésitent encore, qu'elles viennent se rendre compte sur place, elles seront les bienvenues et verront si ces activités leur plaisent. Pour tout renseignement, téléphoner au 05 55 93 19 49 ou au 06 87 78 71 21

La Présidente Mireille Gachon



POULE AU GIBIER DES CHASSEURS

Le dimanche 04 mars la Société de Chasse de Darnets organisait sa traditionnelle Poule au Gibier. Cette année encore la salle polyvalente était pleine, les habitants de Darnets, chasseurs ou non chasseurs, ont répondu présent à l'invitation lancée par le Président M.Christian GRANDEAU.

L'ensemble « fitness » a été gagné par l'épouse du Président ; le baptême de l'air s'est envolé vers le lotissement du Mas chez M. Soret ; le panier offert et fabriqué par Roland Amelin, gagné par M. Frément est resté au Mas ; M. Henri Ceyrat a remporté deux jambons



La Société de Chasse remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé et contribué au succès de la manifestation. (Article paru dans « La Vie Corrézienne ».

Bilan satisfaisant pour la saison 2006/2007, en effet les chevreuils, les lièvres, les sangliers, les cerfs étaient au rendez-vous pour animer nos week-end. Les bécasses, les pigeons ramiers ont séjourné chez nous pour le plaisir de tous et facilité la réalisation de beaux tableaux.

BILAN DES DIFFERENTS PLANS DE CHASSE.

- Chevreuils attribués : 44- prélevés :44.
- Cerfs attribués 2 mâles et 1 biche - prélevés: 1 cerf adulte, 1 dague, 1 biche.

BILAN DU PRELEVEMENT SANGLIERS.

- 33 journées de chasse aux sangliers durant la saison 2006/2007 au cours desquels il a été tiré 60 sangliers, 24 sangliers ont été prélevés, le tableau fait apparaître 14 mâles et 10 femelles. Il est à préciser que la société de chasse a arrêté la chasse au sanglier le 01/01/07 après avoir constaté une importante baisse du cheptel sur notre territoire. Pour information il aurait été prélevé dans la chasse de monsieur DELMAS 14... 15... 16 ...sangliers.

PLAN DE CHASSE SAISON 2007/2008.

La société de chasse a demandé 53 bracelets chevreuil, et, 5 bracelets cerf (4 cerfs et 1 biche). La réunion concernant le plan de chasse pour l'attribution des bracelets c'est déroulée à ST-MERD-LES-OUSSINES le 02 avril 2007, y assistaient C.GRANDEAU, J.C. MICALAUDIE, B.CHANIOL. Il a été attribué à la société de chasse de DARNETS 53 chevreuils comme nous l'avions demandé, puis 3 cerfs et 2 biches pourquoi ? La nouveauté est que monsieur DELMAS a demandé pour la saison 2007/2008 2 cerfs, suite à l'intervention de C.GRANDEAU il a

été attribué à la chasse privée de monsieur DELMAS 1 cerf et 1 biche, et, 7 bracelets chevreuil comme la saison précédente.

Dans le cadre de ses animations la société de chasse à proposé son traditionnel LOTO, belle réussite très bonne ambiance, grâce à l'implication des jeunes chasseurs dans l'organisation et le bon déroulement de cette animation dotée de très beaux lots. Enfin, le concours de belote doté de nombreux lots de valeur a vu 40 équipes engagées qui se sont affrontées durant la soirée afin d'obtenir le meilleur classement.



Le Président à la suite de ces différentes manifestations tire quelques enseignements, notamment l'absence remarquée de certains chasseurs aux différentes animations, pourtant il faut bien savoir, que la société de chasse va régler encore cette année mille euros d'achat de bracelets pour les différents plans de chasse, sans demander de participation, l'achat du maïs pour l'agraineage, les frais pour la réalisation des cultures à gibier, la réalisation gratuite du repas du cerf, etc...réfléchissez, impliquez-vous.

Le Secrétaire, Bernard CHANIOL

CLUB DES AÎNÉS « LA DARNETZIENNE »

LOTO

Le dimanche 25 février 2007 a eu lieu le traditionnel loto organisé par le Club des Aînés « La Darnetzienne ».

Cette année encore la manifestation a rencontré un vif succès, la salle polyvalente de Darnets était remplie par près de 280 joueurs invétérés qui ont manifesté par leur présence leur attachement à

l'association présidée par Madame «Lulu» Veysade.

Au long de l'après midi ont été distribués plus

de 100 lots : banquette téléphone, table de salon, centrale vapeur, robot ménager, télévision, jambons, rosettes ; four microondes, appareil à raclette etc.

Mme Contran est retournée dans son village du Maleyre avec le gros lot, un meuble téléphone ; le jambon de la bourriche, quant à lui,

finira ses jours dans l'assiette du jeune Pons Mathias à Veuillac. (Article paru dans «La Vie Corrézienne »)



REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 21 janvier les aînés de la commune de Darnets se sont retrouvés dans la salle polyvalente pour le traditionnel repas offert par la Municipalité.

Préparé et servi par Anouk et Pascal, Magaly, Cindy (Auberge du Presbitère de Darnets), le repas, animé par Jo Sony, a été une occasion de plus de se retrouver, discuter, chanter et danser. M. le Maire n'a pas en cette occasion pris la parole,

laissant à chacun et chacune profiter de l'instant présent pour resserrer les liens qui unissent les habitants de la commune.

Simplicité, modestie, gaité ont marqué la journée, valeurs qu'essaie de mettre en pratique notre commune. Bonne

année à toutes et à tous encore une fois .



ANNIVERSAIRE

Cette année 2007 le Club des Aînés fêtera ses 30 ans. Rendez-vous pour les adhérents le samedi 02 juin dans la salle des fêtes de Darnets. Le repas préparé par Anouk et

Pascal sera animé par l'Ecole de Bourrée de Davignac.

La destination du voyage annuel n'est pas encore connue.

THÉÂTRE À DARNETS

Samedi 07 avril la salle polyvalente de Darnets accueillait la troupe de théâtre amateur « Le petit Cabaret de Naves ». Une soirée proposée et organisée par le



Club des Aînés « La Darnetzienne » qui ne ménage pas ses efforts pour proposer aux habitants du village des manifestations de qualité. En cette année de trentenaire Mme la Présidente et les membres du bureau de l'association ont décidé de marquer la vie de Darnets de leur empreinte. Personne ne s'en plaindra et sûrement pas les 140 spectateurs qui ont assisté au spectacle offert par la troupe du « Petit Cabaret de Naves ».



Autre rendez-vous pour les adhérents le samedi 02 juin dans la salle des fêtes de Darnets. Le repas préparé par Anouk et Pascal sera animé par l'Ecole de Bourrée de Davignac. C'est certain, nos aînés auront bien mérité quelques jours de détente que leur offrira leur voyage annuel.

Mais pour cette année la destination est « encore inconnue » affirme Madame Veyssade Présidente du club. Nous la soupçonnons de garder le secret pour...encore une fois...créer la surprise. (article envoyé à La Vie Corrézienne).

NDLR : Veuillez nous excuser pour la mauvaise qualité des photos

Nous publions ci-dessous quelques informations que des associations extérieures à la commune nous ont demandé de transmettre :

La Ligue contre le cancer, l'Association de Développement et d'Animation Forestière Dordogne-Ventadour, Corrèze Environnement.

Nous avons fait le choix de privilégier ces informations et de repousser au prochain bulletin municipal les dossiers en cours au Parc Naturel de Millevaches en Limousin et à la Communauté de Communes de Ventadour.

HORS ASSOCIATION MAIS POUR CONCLURE SUR LA VIE DE LA COMMUNE,

Un dernier article paru, en son temps, dans la presse

M. Philippe Rossignol, maire de Darnets a présenté ses vœux ainsi que ceux de tout le conseil municipal aux habitants de la commune.

Après avoir dressé le bilan de l'année 2006, M. le maire a rapidement évoqué les projets qui se concrétiseront ou débiteront en 2007 : Enfouissement des lignes autour du château du Lieuteret, travaux divers de voirie, aménagement d'un sentier thématique, création d'un verger au bas de l'église, éclairage de sites dignes d'intérêt, poursuite de la politique de

restauration du petit patrimoine, aménagement d'une grange en local municipal, poursuite de l'aménagement des locaux scolaires...



Un chiffre en conclusion de son propos : Le nombre d'inscrits sur les listes électorales a augmenté de 10%, soient 336 électeurs. Preuve de la vitalité de la commune.

Les nombreux habitants réunis pour l'occasion dans la salle polyvalente ont ensuite

profité de l'apéritif dînatoire préparé par Anouk et Pascal (Auberge du Presbytère de Darnets).

NDLR : Et pendant ce temps là, le socle de la « Croix de la Mission » reste désespérément seul.

Vu de près



Ou d'un peu plus loin



La situation n'évolue pas. Oubli ? Négligence ? Non... mais, que voulez-vous, le bois sèche

AUTRES ASSOCIATIONS

LA LIGUE CONTRE LE CANCER



CANCER: mot qui fait peur. Certes, sans traitement, c'est une maladie mortelle. Mais aujourd'hui grâce aux avancées scientifiques plus de 50% des cancers sont vaincus et un bon nombre des 50% restant sont considérés comme des maladies chroniques (pas de guérison mais maladie sous contrôle médicamenteux en espérant que dans un proche avenir ces cancers là seront aussi guéris.) En France, 300 000 nouveaux cas de cancer sont décelés chaque année et ce nombre ne cesse d'augmenter (+ 35% de 1978 à 2000.)(1)

Peut-on réduire ce nombre? OUI. Est-on tous prêts à mettre en œuvre les mesures pour le faire? NON.

La volonté personnelle est le meilleur moyen de prévention: "mieux vaut prévenir que guérir!" Une certaine proportion de personnes a pris conscience de cela et prend des mesures de précaution qui sont:

A-Prévention

Aujourd'hui nous connaissons la cause d'une majorité de cancers mais pour faire passer le message, il reste encore beaucoup de résistance car cela touche notre quotidien à tous.

cancers liés au...	nombre morts /an	taux mortalité par rapport à l'organe touché (1)
tabagisme actif	65 000	98% (poumon) 33% (bouche /gorge)
alcool	20 000	11% (vessie)
nourriture	16 000	45% (intestin)
exposition solaire	2000	25 % (peau=>mélanome)

Tabagisme passif: il concerne toute personne non-fumeuse qui respire la fumée des autres. Cela commence avec les enfants-VOS enfants.

Tabagisme actif: les enfants fumeurs passifs sont prédisposés à devenir eux-mêmes fumeurs. Le TABAC peut engendrer un cancer: les organes les plus touchés, bouche, gorge, poumon suivi par les reins et la vessie. Chez la femme le risque de cancer des seins et utérus peut doubler. Le TABAC accélère le vieillissement de la peau, (voir tableau cancer dû au tabagisme)

Alcool: excès et fréquence élevée sollicitent foie, pancréas, reins, estomac, tube digestif et vessie

Exposition au soleil/pollution atmosphérique: quelques conseils:

*bien déterminer votre 'type de peau':il existe 6 phototypes.

* éviter d'exposer au soleil les bébés et les enfants jusqu'à 3 ans; pour les autres

*éviter l'exposition entre 12-16 heures et faire encore plus attention au bord de l'eau.

* se méfier également de la neige.

*utiliser fréquemment de la crème solaire
niveau protection élevée

Alimentation; trop riche en matières grasses
et sucre, trop faible en fibres. Repas mal
équilibrés qui favorisent la formation de
graisse corporelle et le manque de fibres
provoquent des troubles digestifs et transits.
(voir tableau cancer du colon/intestin)

Sédentarisme: Nous ne pratiquons pas assez
de sport, loisirs physiques et travaux
physiques.

B-Dépistage

Le dépistage n'évite pas un cancer mais peut
le déceler précocement et il sera plus facile à
traiter d'où une plus grande chance de
guérison. Les visites régulières chez le
médecin sont les premiers pas vers le
dépistage.

organes dépistés	Nombre cas cancers (1)	%cas cancers
sein	42000	29 % femme
prostate	9 40000	28 % homme
colon/intestin	36257	12 % homme & femme
peau	50000	15 % (mélanome) homme & femme
thyroïde	3711	2% homme & femme
ovaires/utérus	7875	5% femme

C-Médico –thérapie

Une fois le cancer déclaré, le patient est entre
les mains des médecins. Aujourd'hui grâce
aux avancées scientifiques, techniques et
chimiques, le taux de guérison ne cesse
d'augmenter.

La Ligue Contre le Cancer finance un grand
nombre de projets de recherche, des
équipements pour améliorer la qualité de vie
des patients. des programmes de prévention
et dépistage. Toute cette information est
disponible en brochures. N'hésitez -pas à la
demander!

UN GRAND MERCI à tous les donateurs qui
pendant les 12 derniers mois ont contribué
aux actions dans le Canton et communes de
Meymac.

MERCI aux associations Mille Pas, Doigts
Meymacois, aux organisateurs des fêtes de
Maussac et Davignac, aux commerçants pour
leur générosité et aux bénévoles qui donnent
de leur temps pour assurer la réussite de
cette belle entreprise.

Si vous désirez des renseignements
supplémentaires ou des conseils, n'hésitez
pas à contacter un des deux représentants de
la Ligue : ils peuvent vous fournir diverses
brochures d'informations. Vous pouvez
appeler dans le Canton de Meymac:

- Mr Keith POWELL .délégué cantonal de
Meymac * 05 55 94 27 61
- Mr André SAGNOT .délégué communal de
Combressol 9 05 55 94 26 60

(1) données d'après le rapport an 2000:
Mission Interministérielle pour la Lutte contre
le Cancer.

ADAF Dordogne-Ventadour
Bureau CRPF 5 rue de la Charnière Profonde
19300 EGLETONS Tél. : 05 55 93 96 50

Une naissance est toujours une bonne nouvelle pour commencer l'année !

Aussi, nous sommes heureux de vous annoncer celle de l'Association de Développement et d'Animation Forestière Dordogne-Ventadour, créée le 27 octobre 2006, à Egletons, enregistrée à la Préfecture le 10 novembre 2006.

Son nom de baptême est : ADAF Dordogne-Ventadour

Il s'agit d'un regroupement de propriétaires au sein d'une association de type Loi 1901, tous animés par une même passion la forêt et plus particulièrement celle qui fait vivre leur territoire.

L'animation en a été confiée au Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), en la personne de Michel RIVAL.

Cette association est avant tout un lieu d'information et d'échanges entre propriétaires de bois et forêt qu'elle qu'en soit la surface possédée pour acquérir une meilleure connaissance sylvicole et valoriser un patrimoine familial.

Mais elle a aussi comme objectif de faire connaître et promouvoir le rôle de la forêt du territoire sous tous ses aspects et de contribuer ainsi au développement local.

Elle souhaite ainsi participer aux débats et manifestations locales pour faire prendre en

compte la place de la forêt dans les projets de l'ensemble des partenaires de ce territoire (élus locaux, structures intercommunales, chambres consulaires, associations...)

Dans «et esprit, l'organisation de l'ADAF présente une particularité : 5 vice-présidents épauleront la Présidente, de façon à faciliter la représentation de l'association au sein de chaque intercommunalité concernée.

Connaissant votre intérêt pour la forêt et tous les nombreux domaines qui de près ou de loin la concerne, nous ne doutons pas que vous soyez un interlocuteur privilégié, en assurant entre autres un relais d'information auprès de vos administrés, et en nous associant à vos projets.

Nous joignons à ce courrier des éléments essentiels à porter à votre connaissance :

- plan périmétral de l'association ;
- un extrait des statuts (objet validé par la Préfecture) ;
- la composition du bureau.

Dans l'attente d'une collaboration efficace et constructive pour notre territoire, nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour une année riche en découvertes et nouveautés.

La Présidente, Hélène Vernet De Belinay
L'animateur, technicien du CRPF, Michel Rival.

CORREZE ENVIRONNEMENT

Centre culturel et sportif 36,
av Alsace Lorraine 19000 Tulle

ECOUTE BÛCHERON, ARRETE UN PEU LE
BRAS !...
(Ronsard)

Je rentrais ce jeudi là de Pérol sur Vézère, sur le Plateau, où l'on venait de faire avancer, d'un petit pas supplémentaire, les mesures agri-environnementales du NATURA 2000 avec la complicité, désormais acquise, des agriculteurs, des élus et des forestiers. On venait, entre autres décisions conservatoires pleines de bons sens, de garantir la survie, pendant au moins trente ans, de hêtres sénescents (arbres dont les fonctions vitales sont ralenties par la vieillesse). Pas moins de cent cinquante sujets remarquables avaient ainsi été répertoriés et relevaient à présent d'un contrat arbre par arbre, passé avec les propriétaires, les protégeant de la tronçonneuse et de la hache, pour de longues décennies. Ces arbres là avaient la bonne fortune de se dresser dans une zone du NATURA 2000 où l'on acceptait, naturellement, de prendre en compte non seulement leur valeur paysagère mais aussi leur contribution à la survie d'espèces animales protégées dans un écosystème forestier en parfait équilibre. Il va sans dire que j'étais enchanté de cette décision commune et des perspectives de protection durable des boisements anciens et remarquables qu'ouvrait ce type de contrat.

Lorsque j'ai franchi le carrefour de la Croix de la mission, à Darnetz, j'ai découvert une bande d'enfants du CLSH rassemblés autour du grand hêtre abattu et en partie débité...

Cet arbre bi-centenaire avait subi un émondage particulièrement sévère, pour des raisons de sécurité, dont il avait très peu de chances de se remettre jamais. On aurait pu le « jardiner », car il méritait un certain respect. On aurait pu, moyennant quelques terrassements, somme toute peu compliqués, l'installer au beau milieu d'un nouveau carrefour offrant une meilleure visibilité et une meilleure image. On aurait pu.

Les enfants et leurs accompagnatrices étaient tristes. J'étais triste. Il y a de moins en moins d'arbres de grande stature dans nos communes, visibles de tous, ornant ça et là les places ou les carrefours. Ils sont pourtant la touche indispensable de permanence, d'éternité, dans un monde qui change très vite et s'uniformise avec les mêmes signalétiques, les mêmes mobiliers urbains, les mêmes habitats.

Les enfants dépassaient à peine d'une tête le corps du géant abattu et il en paraissait encore plus imposant. J'avais le sentiment profond qu'en agissant ainsi, on les dépouillait sans vergogne d'une part indispensable de leur patrimoine collectif. Quels jalons laisserons-nous dans leur mémoire qui puisse révéler le vrai cours du temps, celui de la nature ? Aucun CD. Rom ne remplacera jamais le monde, ses paysages, sa lente et nécessaire sagesse.

Daniel SOULARUE Président de Corrèze –
Environnement
Vice-Président du Conservatoire Régional des
Espaces Naturels en Limousin

Les membres du Conseil Municipal ne peuvent que regretter la disparition du hêtre du carrefour mais en tant que garant de la sécurité des habitants de Darnets et de la sécurité des usagers de nos routes nous avons pris la décision



qui nous semblait la plus raisonnable.

Nous reproduisons ci-dessous le poème de Ronsard dans son intégralité, pour les jeunes, les moins jeunes et pour le plaisir de la lecture.

**PIERRE DE RONSARD (1524-1585)
ELÉGIES, XXIV "CONTRE LES BÛCHERONS DE LA FORÊT DE GASTINE"**

Écoute, bûcheron, arrête un peu le bras;
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas;
Ne vois-tu pas le sang lequel dégoutte à force.
Des nymphes qui vivaient dessous la dure écorce ?
Sacrilège meurtrier, si on pend un voleur
Pour piller un butin de bien peu de valeur,
Combien de feux, de fers, de morts et de détresses
Mérites-tu, méchant, pour tuer nos déesses ?
Forêt, haute maison des oiseaux bocagers !
Plus le cerf solitaire et les chevreuils légers
Ne paîtront sous ton ombre, et ta verte crinière
Plus du soleil d'été ne rompra la lumière.
Plus l'amoureux pasteur sur un tronc adossé,
Enflant son flageolet à quatre trous percé,
Son mâtin à ses pieds, à son flanc la houlette,
Ne dira plus l'ardeur de sa belle Janette.
Tout deviendra muet, Echo sera sans voix ;
Tu deviendras campagne, et, en lieu de tes bois,
Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue ;
Tu perdras le silence, et haletants d'effroi
Ni Satyres ni Pans ne viendront plus chez toi.
Adieu, vieille forêt, le jouet de Zéphire,
Où premier j'accordai les langues de ma lyre,
Où premier j'entendis les flèches résonner
D'Apollon, qui me vint tout le coeur étonner,
Où premier, admirant ma belle Calliope,



Je devins amoureux de sa neuvaine
trope,
Quand sa main sur le front cent roses
me jeta.
Et de son propre lait Euterpe
m'allaita.
Adieu, vieille forêt, adieu têtes
sacrées,
De tableaux et de fleurs autrefois
honorées.
Maintenant le dédain des passants
altérés,
Qui, brûlés en l'été des rayons
éthérés,

Sans plus trouver le frais de tes douces verdure,
Accusent tes meurtriers et leur disent injures.
Adieu, chênes, couronne aux vaillants citoyens.
Arbres de Jupiter, germes Dodonéens,
Qui premiers aux humains donnâtes à repaître ;
Peuples vraiment ingrats, qui n'ont su reconnaître
Les biens reçus de vous, peuples vraiment grossiers
De massacrer ainsi leurs pères nourriciers !
Que l'homme est malheureux qui au monde se fie !
Ô dieux, que véritable est la philosophie,
Qui dit que toute chose à la fin périra,
Et qu'en changeant de forme une autre vêtira !
De Tempé la vallée un jour sera montagne,

Et la cime d'Athos une large campagne ;

Neptune quelquefois de blé sera couvert :

La matière demeure et la forme se perd.

